Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 13 (1930)

Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL

comprenant la période
du 1er Janvier au 31 Décembre 1930

L'année 1930 a été marquée par une crise économique mondiale, dont le tourisme a nécessairement subi les effets. Quoique le nombre des voyageurs et des séjournants en Suisse ne soit pas très inférieur à celui des années précédentes, comme le démontrent les statistiques des entreprises de transport et des hôtels, les résultats financiers sont généralement en diminution pour toutes les industries vivant du tourisme, soit que la durée du séjour ait dû être abrégée, soit que les touristes aient été contraints de restreindre leurs dépenses.

Si l'année 1930 ne laisse pas le souvenir d'une période de prospérité économique, on doit reconnaître néanmoins que le tourisme suisse a été moins atteint que d'autres régions de tourisme à l'étranger, malgré les conditions météorologiques très défavorables pendant tout le mois de juillet.

La situation actuelle incertaine, doit engager tous les intéressés au développement du tourisme suisse à coordonner leurs travaux, pour mieux lutter contre la concurrence étrangère, et à augmenter les ressources financières des organisations chargées de la propagande touristique. A ce propos, nous avons salué avec satisfaction la constitution d'un *Groupe parlementaire du tourisme* au sein des Chambres fédérales, ainsi que le projet de constitution d'une *Commission centrale pour l'unification de la propagande touristique suisse.*

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 19 juin 1930 a eu lieu à Berne, sous la présidence de M. *H. Simon,* Conseiller d'Etat à Lausanne, la XIIIe assemblée générale de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

Le Président rappela tout d'abord la mémoire de M. Kunz, ancien directeur du chemin de fer du Lœtschberg, un des promoteurs de l'Office suisse du tourisme, membre de son Comité de direction dès sa fondation et président du Conseil du tourisme pendant neuf années.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. *Jaquerod* (Vevey) et *Kümmerli* (Berne), tandis que M. *Jaton,* secrétaire de direction (Zurich) tenait le procès-verbal.

L'assemblée comptait 48 délégués, représentant 85 membres avec un total de 813 voix, ainsi que 10 délégués sans droit de vote.

Dans un bref exposé, M. le Directeur *Junod* passa en revue les différentes tâches accomplies par l'Office du tourisme en 1929 dans le domaine de la propagande et du trafic.

Après l'adoption du rapport de gestion, des comptes de 1929, ainsi que du budget pour 1930, l'assemblée procéda à l'élection du Conseil du tourisme pour la cinquième période triennale 1930 à 1932. Sauf décès ou démissions, le mandat de la plupart des membres fut renouvelé.

Les nouveaux membres sont les suivants :

MM. *E. Junod,* Directeur de la Compagnie nationale suisse d'assurances, à Genève (décédé).
E. Meystre, Directeur de la Compagnie de navigation sur le Lac Léman, à Lausanne.
P. Perret, Syndic, à Lausanne.
G. Rusca, Conseiller national, Syndic, à Locarno.
Dr Volmar, Directeur de la Comp. du chemin de fer des Alpes bernoises (Lœtschberg), à Berne.
G. Wenk, Conseiller d'Etat, à Bâle.

L'assemblée désigna en qualité de reviseurs des comptes de l'exercice 1930 :

MM. *R. Streuli,* Conseiller d'Etat, à Zurich.
G. Wenk, Conseiller d'Etat, à Bâle.
Wenger, Conseiller communal, à Neuchâtel, ce dernier comme suppléant.

B. CONSEIL DU TOURISME

En 1930, le Conseil du tourisme s'est réuni deux fois à Berne, le *21 mai* et le *18 décembre.*

Dans sa séance du 21 mai, le Conseil du tourisme a entendu un exposé de la Direction sur « La propagande touristique en Suisse et à l'étranger ».

Le rapport de gestion sur l'exercice 1929, ainsi que les comptes de la même année et le budget pour 1930 furent adoptés.

Le Conseil du tourisme a appelé à sa présidence M. *H. Simon,* Conseiller d'Etat à Lausanne, en remplacement de M. *Kunz,* décédé. Il a nommé en qualité de membre du Comité de direction M. le *Dr Prof. Volmar,* directeur du chemin de fer du Lœtschberg, à Berne, également en remplacement de M. Kunz.

A la dernière séance du 18 décembre, le Conseil mit en discussion le Programme des travaux présenté par M. le Dir. *Junod,* à l'appui du projet de budget pour 1931, qui fut adopté. Il procéda ensuite aux élections statutaires pour la période triennale 1930 à 1932, c'est-à-dire à celle du Bureau du Conseil du tourisme et à celle du Comité de direction.

Le Bureau du Conseil fut composé comme suit :

Président :	M. *H. Simon,* Conseiller d'Etat, à Lausanne.
1er Vice-Président :	M. le *Dr H. Häberlin,* Conseiller national, à Zurich.
2me Vice-Président :	M. le *Dr Prof. Volmar,* Directeur du Lœtschberg, à Berne.
Scrutateurs :	M. le *Dr T. Jäger,* Directeur, à Zurich.
	M. *V. Buchs,* Conseiller d'Etat, à Fribourg.

M. *Jaton* a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire du Conseil.

Le Comité de direction, composé de 13 membres, a été confirmé pour une nouvelle période triennale, à l'exception de MM. le Dr Brenner, Conseiller d'Etat, à Bâle, et Laely, Conseiller aux Etats, à Coire, remplacés par MM. *G. Wenk,* Conseiller d'Etat, à Bâle, et *H. Valaer,* Directeur du Kurverein, à Davos.